

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 88655 du 7 novembre 2013 portant attribution
du certificat de formation à l'encadrement opérationnel**

NOR : INTJ1327653S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat national de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011,

Décide:

Article 1^{er}

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel (CEFEO) est attribué, à compter du 16 septembre 2013, aux 2 sous-officiers de gendarmerie du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, classés par ordre alphabétique, dont le nom suit:

Pasquier Laurent	186152
Ramanantsoa-Hadija Barry	187275

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 novembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE